

EN BREF cette semaine :

Céleri	Mouche du céleri	●	Captures stables, risque faible
	Mouche de la carotte	●	Risque localement fort (nord-est 56 et secteur Quimperlé)
	Maladies	●	Début de septoriose
Carotte	Mouche de la carotte*	●	Risque localement fort (secteurs Pontivy et Quimperlé)
Brocoli	Mouche du chou	●	Pontes en augmentation
	Chenilles défoliatrices	●	Vols de piérides observés
	Maladies	●	Risque faible
Haricot	Pyrale	●	Aucun piégeage
	Noctuelle héliothis	●	Quelques dégâts observés
	Maladies	●	Développement de sclérotinia et botrytis
	Pucerons	●	Quelques colonies observées (secteur Questembert)
Epinard	Limaces	●	Piégeages nuls
	Noctuelle gamma	●	Captures faibles

* : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV



CELERI (ø 15 à ø 20 cm, 8 parcelles suivies)

Mouche mineuse du céleri : risque faible

Relevés, informations et observations :

Trois mouches mineuses sont capturées sur une parcelle à Guénin (secteur Baud). Sur les 7 autres parcelles du réseau, aucune n'est capturée.

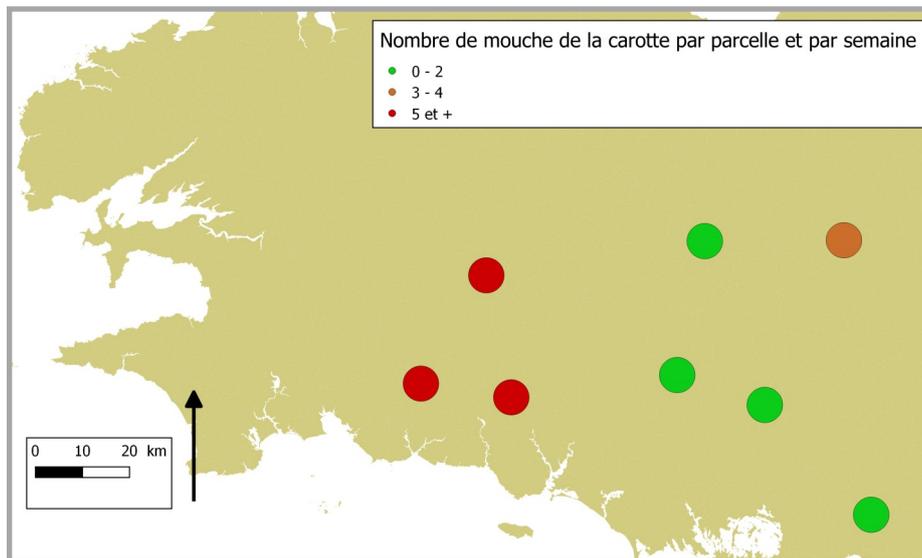
Analyse de risque :

Le risque est faible sur l'ensemble des secteurs.

Mouche de la carotte : risque moyen à localement fort (secteurs Loudéac/Ploërmel et Quimperlé)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sur céleri augmentent cette semaine (4,2 mouches capturées par parcelle, en moyenne). Trois parcelles dépassent le seuil de risque indicatif en vigueur sur carottes à Langonnet (secteur Gourin), Arzano et Bannalec (secteur Quimperlé). Une parcelle approche le seuil à Ménéac (secteur Loudéac/Ploërmel) avec 4 mouches piégées. Les captures sont négligeables sur les autres parcelles suivies (0 à 2 mouches capturées).



Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil de risque précis pour la mouche de la carotte sur céleri. Le seuil indicatif de risque pour une parcelle de carotte est de 5 individus piégés par semaine. La pression est actuellement forte sur les secteurs de Quimperlé, Gourin et dans le nord-est du Morbihan (Loudéac/Ploërmel).

Maladies : risque faible à moyen (septoriose)

Relevés, informations et observations :

Un début de développement de septoriose est observé sur tous les secteurs.

Analyse de risque :

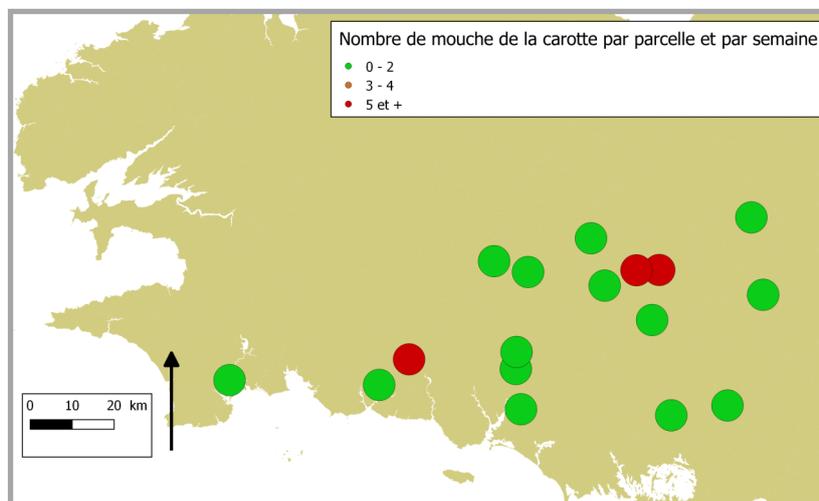
Le risque d'aggravation de cette maladie est favorisé par une longue humectation du feuillage et une humidité prolongée de la surface du sol. Il est recommandé de maîtriser l'irrigation et d'espacer les tours d'eau en cas de premiers symptômes sur la parcelle.

CAROTTE (ø 2 à ø 5 cm, 18 parcelles suivies)

Mouche de la carotte : risque moyen à localement fort (secteurs Pontivy et Quimperlé)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont stables cette semaine. Deux parcelles dépassent le seuil de risque dans le secteur de Pontivy. Une parcelle de persil dépasse le seuil dans le secteur de Quimperlé.



Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est actuellement fort dans le secteur de Pontivy.** Les captures sur persil et céleri indiquent une **présence de mouche en augmentation dans le secteur de Quimperlé**: le risque d'attaque sur carotte est fort sur ce secteur. Sur les autres secteurs de culture, les captures sont négligeables et le risque de dégâts est plus faible.

BROCOLI (Initiation à récolte, 3 parcelles suivies)

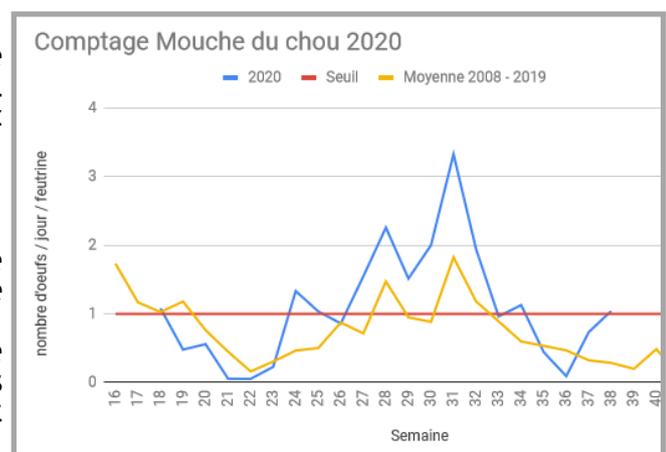
Mouche du chou : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 1 œuf / jour / piège est relevée sur le réseau. Deux parcelles dépassent le seuil de risque à Elliant (secteur Rosporden) et Inzinzac-Lochrist (secteur Hennebont).

Analyse de risque :

Les pontes observées sont en augmentation cette semaine. Deux parcelles dépassent le seuil de risque (0.7 œuf/piège / jour durant la reprise, 1 œuf / piège / jour ensuite). La vigilance est de mise pour les parcelles au stade pomaison, les attaques sur pommes pouvant altérer fortement la qualité des inflorescences.



BROCOLI (suite)

Chenilles défoliatrices : risque moyen (piérides)

Relevés, informations et observations :

Des vols de piérides sont observés sur l'ensemble des secteurs.

Analyse de risque :

Les dégâts sont, pour l'instant, limités. Il convient de rester vigilant en cas de détection de chenilles pouvant détériorer la qualité des pommes. Le risque est moyen.



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont efficaces sur les œufs et les jeunes larves (traitement le soir pour éviter la dégradation des agents par les UV).

Maladie : risque faible

Relevés, informations et observations :

Plus aucun symptôme de maladie sur pomme n'est rapporté cette semaine.

Analyse de risque :

Le temps chaud et ensoleillé de ces derniers jours a ralenti le développement des maladies fongiques et bactériennes. Le risque est actuellement faible mais pourrait augmenter en cas de nouvelles précipitations.

HARICOT (remplissage à récolte, 1 parcelle suivie)

Pyrale : risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucune pyrale n'a été capturée cette semaine.

Analyse de risque :

Le risque est faible.

Noctuelle héliothis: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Aucune héliothis n'est capturée sur la parcelle suivie à Kerfourn (secteur Pontivy). Des dégâts de faible intensité (trous dans les feuilles et les gousses) sont observés sur tous les secteurs de culture.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle héliothis, le risque existe dès 1 papillon capturé par jour. Les premiers papillons sont généralement observés dans le sud-ouest de la France et migrent ensuite vers les zones plus au nord. Le nombre de captures est nul cette semaine. Le risque de dégâts est moyen.

HARICOT (suite)

Maladies: risque fort (sclérotinia, botrytis)

Relevés, informations et observations :

Des symptômes importants de sclérotiniose sont observés sur tous les secteurs. Plus sporadiquement, des tâches de botrytis sont également rapportées.

Analyse de risque :

Le risque de dégâts de sclérotiniose et de botrytis est élevé.

Des mesures préventives peuvent être prises pour limiter le développement et la diffusion du sclérotinia : **éviter les excès d'azote** (une végétation abondante et mal aérée favorise le sclérotinia et aussi l'alternaria), **ajuster l'irrigation** aux besoins de la culture (l'humidité prolongée de la surface du sol est propice à la germination des scléroties), **enfouir ou bâcher** rapidement les déchets de stockage de cultures sensibles (les tas non couverts constituent un réservoir d'inoculum pour les parcelles voisines, sous l'effet du vent), éviter plus de 3 cultures sensibles par période de 10 ans, si des dégâts sont constatés (quelle que soit la culture) éviter toute culture sensible durant au minimum 4 ans.

	Cultures sensibles	Cultures non-sensibles	Intervalle de temps recommandé entre 2 cultures sensibles
Sclérotiniose	<p><u>Légumes</u> : carotte, céleri, pois, haricot, flageolet, oignon, chou, courgette, endive, salades, pomme de terre, melon ...</p> <p><u>Grandes cultures</u> : colza, tournesol, pomme de terre, tabac, féverole, lupin, luzerne, soja...</p> <p><u>CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrates)</u> : trèfle, vesce, phacélie, radis, moutardes, navette</p>	<p>Céréales à paille, graminées, maïs</p> <p><u>CIPAN</u> : avoine, ray-grass, seigle</p>	4 ans

Pucerons noirs: risque faible

Relevés, informations et observations :

D'importantes colonies de pucerons noirs sont rapportées dans les secteurs de Questembert/Arzal/Lauzach.

Analyse de risque :

Les populations restent peu préjudiciables aux cultures à ce stade : les stades sensibles sont passés et les pucerons ne semblent pas représenter un problème de pollution des lots significatif.

EPINARD (6FV à récolte, 5 parcelles suivies)

Limaces: risque faible

Aucune limace n'est capturée sur le réseau cette semaine.

Les dégâts de limaces sur les jeunes cultures d'épinard sont, pour l'instant, limités. Le risque est faible. Vigilance en cas de nouvelles précipitations!



EPINARD (suite)

Noctuelle gamma: risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Une à 8 noctuelles par piège sont capturées cette semaine. Les captures les plus importantes sont effectuées dans le secteur de Quimperlé : 8 noctuelles à Bannalec, 5 à Scaër et 5 à Riec-sur-Belon.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 10 noctuelles capturées par piège, par semaine. Aucune parcelle ne dépasse ce seuil cette semaine. Cependant, la quantité de noctuelles capturées augmente, le risque est faible à moyen.



Mouche de la carotte

La mouche de la carotte est un diptère qui se développe uniquement sur apiacées. L'adulte mesure 4-5 mm de long, possède des pattes jaunes translucides, une tête rouge et un corps noir brillant. Après la ponte, un adulte peut émerger dans les deux mois. Cette mouche est active entre 7 et 25 °C.

Les attaques précoces peuvent provoquer des pertes de peuplements mais c'est surtout la perte de qualité (galeries, larve, pourriture) qui impact la culture. La présence de mouche dans une parcelle ne peut être détectée que par piégeage sur plaques jaunes engluées, le seuil de risque est alors de 1 mouche / piège / semaine (soit 5 mouches / semaines pour une parcelle normalement équipée).

Les facteurs de risques sont : la contiguïté des parcelles de carotte, céleri ou persil d'une année sur l'autre, les haies de feuillus en bordure de parcelle, un climat tempéré, les déchets organiques stockés à proximité et un sol riche en matière organique. La diffusion de la mouche de la carotte est très locale et les mesures prophylactiques tiennent à la rotation et au paysage. Un délai de 5 ans est conseillé entre deux cultures d'apiacées.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants : EUREDEN, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture